
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er septembre 2015 à 17 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Morin, directeur d'arrondissement
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 17 h.

CA15 20 0488

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA15 20 0489**Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre.

10.03

CA15 20 0490**Entente résiliée avec 9181-5712 Québec et approbation d'une entente avec Les Tours Utopia - développement Bois-des-Caryers**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De résilier l'entente existante entre 9181-5712 Québec et la Ville de Montréal relative aux infrastructures et aux équipements municipaux pour le développement résidentiel Bois-des-Caryers.

D'approuver une nouvelle entente entre Les Tours Utopia inc. et la Ville de Montréal et mandater madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette entente sur les infrastructures.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1146152028

CA15 20 0491**Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de permis DC-10943**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 38 555,18 \$ pour la demande de permis DC-10943 visant la construction d'un bâtiment de type «multifamilial» sur le lot numéro 5 662 399 (angle des rues du Bois-des-Caryers et Rosaire-Gendron).

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1152363124

CA15 20 0492

P.I.I.A. - construction de 18 logements - angle Bois-des-Caryers et Rosaire-Gendron

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10943), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de type "multifamilial" avec aspect de "maisons de ville" et de "duplex" de 2 étages avec construction en attique, totalisant 18 logements sur le lot numéro 5 662 399 (angle des rues du Bois-des-Caryers et Rosaire-Gendron).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que les façades latérales des duplex soient modifiées afin d'avoir un traitement concordant avec les perspectives.
- Que les unités ne donnant pas sur une voie publique puissent être implantées avec ou sans construction en attique.
- Que le périmètre de construction des unités soit limité à l'implantation, tel qu'indiqué au plan soumis pour permis.
- Qu'un plan d'aménagement paysager conforme au plan d'aménagement d'ensemble soit déposé pour l'émission du permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1152363105

CA15 20 0493

Avis de motion - règlement 2098-LAS-179 - diverses dispositions

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Serge Declos de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier et ajouter diverses dispositions.

40.03 1152363045

CA15 20 0494

Banque CIBC - barbecue pour la fondation du cancer du sein

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la banque CIBC de tenir un barbecue de bienfaisance au 7077, boulevard Newman, les 9 et 10 septembre 2015 afin d'amasser des fonds pour la Fondation du cancer du sein.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1152365026

CA15 20 0495
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 17 h 06.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 septembre 2015.